L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 16 FEVRIER 1879.

FRANCE.

LA RETRAITE DU MARÉCHAL.

Le Temps.

Le Conseil des ministres s'est réuni hier en séance ordinaire à l'Elysée, sous la présidence du Maréchal.

Dès le début, les ministres se sont aperçus que le Maréchal était dans un état de surexcitation peu commune; toutefois il a signé sans mot dire plusieurs décrets qui lui étaient soumis, notamment ceux instituant une direction générale des cultes et qui ont paru ce matin au *Journal officiel*.

Un ministre ayant agité la question de savoir si Mgr Freppel ne devait pas être poursuivi comme d'abus, à raison de sa lettre à M. Bufnoir publiée par l'*Univers*, le Maréchal est intervenu avec un emportement tel que les ministres ont renoncé à en débat devenu impossible.

Ce sujet mis de côté, M. Dufaure a parlé du mouvement projeté dans le personnel des procureurs généraux; les départs portant nomination de six magistrats nouveaux n'avaient pas été apportés par M. le garde des sceaux, à raison de l'incertitude où l'on était encore de l'acceptation ou du refus des personnes auxquelles on avait proposé le poste de procureur général à la Cour d'appel de Paris. M. de Marcère, M. Le Royer, Bérenger, [illegible] ont été successivement proposés. [illegible] n'était que le matin que M. [illegible] fait passaitre son acceptation, le départ de M. Dufaure, pendant le conseil; le fonctionnaire chargé d'avertir M. le garde des sceaux n'a pu pénétrer à la porte de la salle du conseil, mais l'huissier a déclaré qu'il [illegible] en à M. Dufaure ni à aucun autre, car il était entré un [illegible] et le Maréchal l'a [illegible] avec les marques de la plus [illegible] considération.

Le Maréchal avait pénétré, en effet, au [illegible] même où le Maréchal déliarait [illegible] une cohère pour contenue qu'il ne [illegible] pas s'occuper des procureurs généraux; le ton de sa réponse était même [illegible] que les ministres l'ont considéré comme un refus formel de signer.

Ils ont délibéré alors la question des grands commandements militaires; le Maréchal s'est montré là-dessus plus intraitable encore; il a signifié au cabinet qu'il ne se prêterait à aucun prix aux changements projetés. Et il a aussitôt quitté la salle.

Dans ces circonstances, le conseil des ministres n'avait plus qu'à lever la séance: c'est ce qu'il a fait.

M. de Jolly, architecte du palais de Versailles, a été appelé cette après-midi au ministère de l'intérieur; il a pu affirmer que l'aménagement de la salle des séances de la Chambre se prêtait à la réunion immédiate du Congrès.

Le Moniteur universel.

Les ministres ont été frappés, croyons-nous, de la netteté et de la droiture du langage que nous venons de résumer. L'un d'eux, M. de Marcère aurait même exprimé à l'issue du conseil, à quelques personnes qui déjeunaient chez lui et parmi lesquelles se trouvait le général Chanzy, le sentiment de haute estime que lui avait inspiré l'attitude du Maréchal: "Tout ce qu'il nous a dit est absolument vrai, et nous en avons été très émus. Il n'a que trop raison."

Quoi qu'il en soit, les entrevues qui ont eu lieu ultérieurement entre le Maréchal et M. Dufaure n'ont modifié en rien l'attitude du premier. Il a même remis sa démission de président du Conseil le texte de sa démission, en lui spécifiant le cas où il devrait en faire usage. Les ministres, convaincus que la résolution du Maréchal est inébranlable, auraient d'abord fait part que la majorité de la Chambre ne les désavouerait pas, ont dû considérer la crise gouvernementale comme ouverte et n'ont pas cru devoir tenter un nouvel effort pour changer des déterminations qui ne se modifieront pas.

Il n'est pas exact qu'ils aient offert leur démission au Maréchal. Il ne l'aurait pas acceptée, puisqu'elle n'aurait eu d'autre résultat que de le mettre lui-même en présence d'une majorité dont ils ont interprété les sentiments. Dans les pays parlementaires, la Constitution a prévu les cas où un désaccord éclate entre deux pouvoirs et créé la possibilité d'en sortir par le principe héréditaire mis en [illegible], d'ailleurs, tout danger. Notre Constitution républicaine rend actuellement impossible un appel au pays, sans le concours du Sénat, concours qui paraît refusé. Il n'y a donc d'autre issue que la démission du Maréchal.

A l'Elysée, on s'apprête au départ du Maréchal. A toutes les personnes qui se sont présentées pour le voir, le chef d'Etat a tenu un langage conforme à celui qu'il avait tenu à de ses ministres.

—Ce n'est que pour protéger l'armée que depuis un an j'avale des couleuvres, a-t-il répété plusieurs fois. Il n'est pas de Constitution qui puisse obliger un homme à faire ce qu'il considère comme contraire à l'honneur et aux intérêts de son pays. Je ne suis pas un monarque, mal, et puisque je peux me retirer, je me retire. Il n'y a plus à discuter. C'est à la Chambre à parler.

Depuis ce matin, un grand nombre de députés se sont rendus chez M. Gambetta. On annonce pour ce soir une réunion des bureaux de toutes les gauches. On met en avant la candidature de M. Dufaure et celle de M. Jules Grévy. On assure que ce dernier, qui n'aurait pas accepté le pouvoir si le Maréchal s'était associé à la mise en accusation des ministres du 16 mai, l'accepterait dans les conditions actuelles.

La correspondance parisienne du *Times* continue, comme on va le voir, de curieuses révélations:

La barque ministérielle, après avoir échappé à une première tempête, vient d'être menacée par une tempête nouvelle. M. Gambetta, à la fin de la séance d'hier, a dit: "C'est un moment de relâche. Le cabinet a un répit; l'heure l'autre, et je crois le train de lui préparer plus d'une surprise."

La première de ces "surprises" sera la présentation du rapport de la commission électorale reconnaissant la mise en annulation des cabinets du 16 mai et du 13 octobre 1877. Je n'ai guère besoin d'ajouter que cette décision de la part des directeurs de cette nouvelle campagne est de la plus haute gravité. Car voilà le ministère placé dans la nécessité de s'opposer à la mise en accusation, et devant la Chambre est favorable, le cabinet sera forcé de se retirer, et il en sera de même pour le Maréchal.

Je puis ajouter à ce propos que la maréchale de Mac-Mahon n'a cessé de conseiller à son mari de se démettre depuis le résultat des élections sénatoriales. Le Maréchal n'est resté jusqu'à présent que sur les instances de quelques amis, et lorsqu'on vint lui annoncer l'accueil fait par la Chambre à la déclaration ministérielle, le Maréchal donna de suite des instructions pour mettre en ordre sa mission de la rue Bellechasse. Depuis lundi dernier, les appartements sont prêts pour recevoir la famille du Maréchal.

Cependant, avant de se décider à donner sa démission, le Maréchal-Président a fait tout son possible pour que son maintien au pouvoir pût se concilier avec sa dignité personnelle, et voici ce qu'il a dit dimanche dernier à M. Dufaure:

"J'étais très jeune lorsque Charles X était sur le trône, mais je me rappelle quelle impression fit sur moi la nouvelle que la Révolution avait éclaté parce que M. de Polignac avait refusé de faire des concessions. En 1848, j'étais à Vienne et j'ai blâmé M. Guizot pour avoir cause la Révolution en refusant de faire des concessions. Depuis deux jours, je ne fais que penser à ces choses."

M. Dufaure ne répondit rien, mais on sait ce qu'il en pensait.

Certes, personne ne pourra blâmer le Maréchal s'il donne sa démission sur la menace de la mise en accusation du ministère de Broglie-Fourtou.

MENTON, 28 janvier.—M. Rostan, le candidat à la députation dans l'arrondissement de Puget-Théniers, n'est pas, comme on l'a dit, un ancien marchand de comestibles, arrivé à la fortune par la grâce d'une de ses clientes; il dirigeait à Nantes une tannerie très importante, lorsque la mort d'un oncle le mit en possession d'une fortune qu'on évalue à moins de 15 à 20 millions. C'est un républicain rose, tout rempli d'illusions, car il rêve au siècle de Périclès!

Où s'arrêteront dans les exigences des domestiques!

Un valet de chambre prosaire une place à un de ses camarades, et voici comment il le renseigne sur son futur maître:

—Vous pouvez entrer chez eux, lui dit-il; à part qu'ils ont un enfant, ce sont de braves gens!

Café, Café, grillé en boule, chez A. Villemin, rue Union et Orgue, à 1 fr. 25 la livre.

Pittsburg, Anthracite et Cannel en gais à l'as prix chez Hy. J. Montagnet

---

Je suis fatigué de répéter que on ne donne à manger aux Shadiens.

SPECTACLES BALS &c.

THEATRE DES VARIETES.

Ce soir, Dimanche, 16 février.

Les artistes STUART ROBSON et Wm H. CRANE, dans la comédie de Jos. Brad-ford, intitulée:

OUR BACHELORS.

La pièce la plus comique du siècle. Retenez au 3de tail-headed Bangle. Crane as that jolly Jowler. "No play of modern times has been received with such continuous screams of laughter."

Robson scares Crane AT 8 O'CLOCK.

Lundi—Rencontre. Une note—Erreurs. Une note—Mariage. Une note—Mariage.

LUNDI—SHAKESPEARE'S Comedy of Errors.

8 fév—

THEATRE ST-CHARLES.

Dimanche soir, 16 Février 1879.

Engagement pour une semaine seulement de la Jeune Actrice de Talent

MISS GENEVIEVE ROGERS,

SES FRANK ARKEN.

Brune Organisation Dramatique de Premier Ordre, qui paraîtra Dimanche soir, 16 courant, dans le nouveau pièce romantique, en 4 actes, écrite pour Mlle Rogers par John Philip Stuart, Esq., intitulée

MAUD MULLER.

Dimanche, 23 Fév.—L'artiste douée LOUISE POMEROY.

Le Rai Annuel du Mardi-Gras aura lieu le mardi soir 25 Février. 13 2v

SALLE GRUNEWALD.

John T. Ford.....Directeur

Le public est respectueusement informé que

M. AUGUSTE WILHELMI,

Le plus célèbre violoniste du siècle, donnera TROIS GRANDS CONCERTS

Commençant LUNDI SOIR, 17 FEVRIER.

A cette occasion il aura le concours de

MME THERESA CARRENO,

La Pianiste éminente, et de

MLLE NATH L. JAMES,

La charmante Prima Donna américaine.

Prix d'entrée.....$1 00

Stalles réservées.....1 50

On peut maintenant s'assurer des stalles réservées au magasin de musique de Grunewald.

13 fév—6f

Premier Grand Bal Militaire

PAR INVITATIONS,

Paré et Masqué,

PAR LA BATTERIE A.,

Régiment d'Artillerie d'Orléans,

—A—

GRUNEWALD HALL,

SAMEDI, 22 février 1879.

Les souscriptions pour la barrette, le restaurant et le vestiaire devront être adressées au lieutenant L. H. CANONGE, président du comité d'arrangements, au No 40 rue St-Charles. Les dites souscriptions seront ouvertes MERCREDI, 5 février 1879 à 7 heures du soir. 23 fév—f

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 Rues Pontalba (Vendôme) de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans la bouche au moyen de leur art.

Pose de plaques artificielles.

150.....CANAL.....150

DENTS ARTIFICIELLES

Les meilleures et les moins coûteuses de la ville, montées sur or, argent caoutchouc et celluloïde.

Dents naturelles curites

Nettoyées et remises de manière à les faire servir pendant des années.

Extraction de dents sans douleur

Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.

Venez examiner nos dentiers-modèles, ainsi que ma médaille pour les meilleures dents artificielles et mon diplôme du "Dental College."

G. P. MALONEY.

29j an—f 150 Canal, près Bienville.

JAMES S. KNAPP, D. D. S.

Au même endroit, 15 rue Bienville.

Aucune promesse de mettre des dents artificielles sur de vieilles racines, de faire toute espèce d'opérations, sans connaître la confiance, ou de montrer des choses incroyables sur le papier.

Travaux solides, substantiels et durables dans toutes les branches de l'art de dentiste. Guérison des gencives malades et des dents ébranlées. Conditions raisonnables pour les meilleurs travaux.

Les pauvres sont soignés traités gratis pour des extractions de dents et autres légères opérations chirurgicales, tous les dimanches, de 9 à 10 heures du matin et les mercredis de 1 à 4 heures.

Pas de rapports avec d'autres bureaux que celui de la Rue Baronne No 15.

16 jan—6m

DENTAL PLACE.

19 . Esplanade . . 19

C. C. LYON,

DENTISTE

A repris l'exercice de sa profession.

15janv—3m

E. TELLE,

DENTISTE.

263 - - - - CANAL - - - - 263

Près Marais.

24 déc—2m DMarJ.

JOSEPH BAUER,

DENTISTE,

180 - - - Esplanade - - - 180

Près Rampart.

31nov 3m D Ma J

JOSEPH C. SIERRA,

DENTISTE,

191 - - - DAUPHINE - - - 191

Entre Ste-Anne et Bienville.

19janv—1an DMarV

Central Drug Store.

(PHARMACIE CENTRALE.)

CARL ALWES, Directeur.

Coin Dauphine et Bienville, 3e District.

FORMULES EXÉCUTÉES AVEC SOIN LA NUIT COMME LE JOUR.

17janv—1m. DMcrV.

Immense réduction dans le prix des Corsets venant d'être reçus de France.

Faits à la main C. P., à la Sylphe, autrefois $2.50, maintenant $1.25; faits à la main C. P., à la Reine, autrefois $3, maintenant $1.50; faits à la main R. P., supérieurs, autrefois $5, maintenant $2 50; faits à la main, baleines forme cuirasse, à la corsetière. $1.25 et plus; corsets-guêtre de l'Impératrice perfectionnés, $9 cts, à $1 la paire; corsets Robert Worly, autrefois $2, maintenant $1.50; corsets pour nourrices, 75 cts, et plus corsets pour jeunes filles et demoiselles, 50 cts et plus. Forme garantie. Corsets confectionnés sur commande et nettoyés. Formes corsets pour patrons à très bas prix. On est servi par des dames. Rappelez-vous l'Empereur de Corsets français, 550 Magasins, à une porte de l'angle St-Mary.

MOSES HEIMAN,

Importateur et Fabricant.

26janv—1m DMar

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

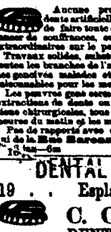

Le Baume pectoral aux navets indiens guérit consomption les maux les plus opiniâtres, les rhumes les plus obstinés, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations de poitrine, les coqueluches les plus anciennes survenus qui se compliquent les uns les autres, et qui, négligés, conduisent au tombeau. Il est recommandé dans les cas désespérés, et ceux qui ont employé sans succès tous les autres remèdes, sont invités à faire usage de celui-ci. Il facilite l'expectoration, et, par ses combinaisons, il est le seul qui puisse [illegible] et [illegible] les [illegible] de la poitrine.

Dans la crise [illegible], qu'il soulage d'une manière [illegible] [illegible] [illegible]